

Titre	Attribution de subventions aux structures œuvrant dans le domaine du Développement et du rayonnement	N°ordre	35
Pièce(s) jointe(s)	Tableau subvention		
N° identifiant	2023-0157	Rapporteur(s)	M. Charles REVERCHON- BILLOT Maxime PÉDEBOSCQ
Étudiée par	Commission Développement local et rayonnement		
Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative			

La ville de Poitiers souhaite apporter une écoute attentive et un soutien concret à l'ensemble des acteurs locaux (commerçants, acteurs économiques, artisans, associations, producteurs agricoles, ...). Les valoriser, innover avec eux autour de leurs idées et leurs projets, les mettre en lien : ce sont les leviers majeurs de développement de notre territoire.

Pour rendre l'économie actrice du monde de demain, la municipalité affirme une triple priorité : impulser des créations d'emplois durables, inclusifs et non délocalisables ; soutenir la relocalisation des services et productions essentiels aux habitantes et habitants du territoire ; et faire le choix de l'écologie comme levier de développement économique.

Forte d'une économie locale dynamique ; accueillante et ouverte sur le monde ; riche d'un patrimoine valorisé, la ville de Poitiers rayonnera et trouvera une place équilibrée dans les territoires dont elle fait partie, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

La présente délibération propose ainsi le soutien à 42 acteurs du territoire pour un montant total de 408 585 €. Le développement et la vitalité de la ville de Poitiers ainsi que son rayonnement font l'objet d'une mobilisation partagée avec de nombreux acteurs privés et associatifs, relevant des domaines suivants :

- vie sportive
- vie culturelle
- agriculture et alimentation
- préservation et valorisation du patrimoine
- soutien aux commerçants
- solidarité internationale et rayonnement.

Parmi les projets proposés, on compte notamment :

- le soutien aux acteurs culturels pour la mise en place de projets d'éducation artistique et culturelle comme celui d'Art&Fact qui propose de mêler la musique et le jeu autour du jeu Dixit ; pour une aide complémentaire au dispositif « Joker » géré par le Centre d'animation de Beaulieu et qui permettra aux habitantes et aux habitants disposant de pas ou peu de revenus de découvrir à tarifs réduits l'offre culturelle et sportive de la Ville ; pour soutenir le fonctionnement de l'Auberge de Jeunesse de Poitiers ; pour accompagner la création comme le one-woman show « La vie est une dure lutte » écrit et interprété par Frédérique Lucas ; ou encore pour des actions de valorisation de la création artistique féminine comme les expositions Mougeasses
- le soutien aux acteurs sportifs pour, par exemple, l'organisation d'un tournoi de football inter-quartiers (club des Trois cités, ASAC, Cep Football, Gibauderie) porté par le FC Beaulieu, ou encore pour l'organisation de deux manifestations internationales de taekwondo, ces derniers événements s'inscrivant dans la dynamique territoriale des Jeux olympiques et paralympiques 2024
- le soutien aux acteurs économiques de proximité pour l'animation du territoire et la valorisation des commerçants et des savoir-faire, avec par exemple le Festival de la mode responsable et les fêtes de Noël ; une subvention à Inserud est également proposée pour la réhabilitation de leurs locaux
- le soutien aux structures de l'agriculture et de l'alimentation, avec notamment Bio Consom'acteurs pour le projet « Pour des cantines scolaires engagées » et l'association Papiole pour accompagner la création d'une unité de maraîchage visant la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi. Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation « Territoire zéro chômeurs de longue durée » permettra par ailleurs le développement d'une alimentation locale
- le soutien aux acteurs de la coopération européenne et internationale, avec notamment Initiative Développement pour des actions du programme ResiSTerre visant la résilience climatique et l'amélioration des conditions de vie des populations au Tchad sur le territoire de Moundou ; il est également proposé l'accompagnement de l'organisation d'un événement à Poitiers dans le cadre des 50 ans du rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Vietnam.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur l'attribution des subventions conformément au tableau annexé**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet, notamment les conventions dont le modèle est annexé à la délibération n° 2022-0037 du Conseil municipal du 7 mars 2022**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**